

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 32

Artikel: Après les noces
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203567>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

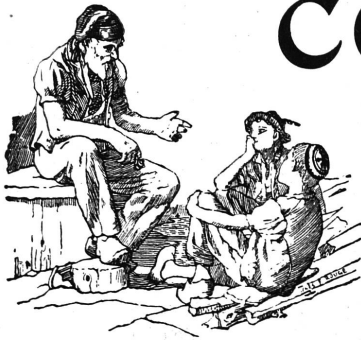
Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstejn & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

La Lucie au balai.

TANTE ROSE, dois-je me marier ?

— Tout homme sain de corps et d'esprit, mon cher Alexandre, tout homme aimant le travail et dont la ferme résolution est de bien élever sa progéniture, doit prendre femme... Mais quel âge as-tu ?

— J'aurai mes vingt-six ans à la Saint-Louis qui vient.

— C'est le bel âge du mariage. Et tu gagnes à ton métier de mécanicien ?

— Cent huitante francs par mois.

— Hum ! avec ça, dans les villes, un père de famille tire le diable par la queue ; mais, au village, il y a moyen de nouer les deux bouts...

— N'est-ce pas ?

— Et peut-on te demander le nom de la jeune personne qui fait battre ton cœur ? Ce ne serait rien la régente ?

— Oh ! elle a trop d'escient, elle me mènerait par le bout du nez.

— Une femme instruite et avisée n'est pas un mauvais parti.

— Mais ne dit-on pas :

La femme qui parle latin,
L'enfant qui est nourri de vin,
Soleil qui luiserne au matin,
Ne viennent pas à bonne fin.

— La régente ne parle pas latin. Mais passons. Ce n'est pas non plus la Louise du Pré-aux-Bœufs ?

— Cette entoupenée de Louise ! mais elle ne sait pas même compter jusqu'à vingt !

— Et la Lydie au maréchal ? Elle est bien mignonne.

— Elle ne le sait que trop, la coquette ! Vous ne voudriez pourtant pas, tante Rose, que votre nièce tourne la tête à tous les garçons du village.

— Alors, c'est cette bonne Joséphine du Pâquier-Bornu ?

— Bonne, peut-être, mais si laide avec son nez cabossé et son œil qui guigne la Dent de Jaman, tandis que l'autre se perd du côté du Mont-Tendre !

— J'oubliais la grande Mélanie de la Blessonnière. En voilà une qui aura une belle dot.

— C'est justement pourquoi elle ne me dit rien. Si elle devenait Mme Nifflet, je ne serais jamais pour elle que son pauvre mari.

— J'y suis : c'est la petite Mariette, qui allait pieds nus jusqu'à sa première communion ?

— Mais, tante Rose, vous le savez aussi bien que moi, Mariette a beau être pauvre comme un mousset, elle ne songe qu'à la toilette. Tout l'argent que je gagne, elle me le prendrait pour s'attifer et faire la dame.

— Alors, je donne ma langue aux chiens. Aussi bien, si tu n'as pas confiance en ta vieille tante, ne me dis pas qui tu aimes. C'est ton affaire, après tout.

— Tante Rose, ne vous fâchez pas ; je ne vous dis pas celle que je désire, parce que je ne le sais pas encore moi-même.

— Comment donc veux-tu que je te conseille ?

— Je n'en aime pas une, j'en aime trois...

— C'est beaucoup.

— ...L'Henriette, qui vient de s'établir tailleur ; la Jeanne de la Gazon et la Lucie, la cadette de l'inspecteur du bétail, toutes trois, comme vous savez, braves filles, travailleuses, de bon caractère et de goûts simples, enfin si pareilles de mérites que je ne puis choisir entre elles, depuis six mois qu'elles me trottent par la tête.

— Et elles, se doutent-elles du tintouin qu'elles te donnent ?

— Non je ne leur ai pas dit un mot depuis le bal de la Jeunesse, à la Saint-Sylvestre, et je ne les retuque que du fond de mon atelier, sans qu'elles s'en aperçoivent.

— Bon, je vois où tu veux en venir : « Tante Rose, te dis-tu, les invitera chez elle, les observera et me dira ce qu'elle pense de chacune d'elles. » Allons, puisque tu n'as plus ni père ni mère, on va passer par tes fantaisies. Ces jeunes seront ici dimanche. Avec mon épreuve du fromage, je serai bientôt fixée.

— Qu'est-ce c'est que ça pour une épreuve ?

— C'est un moyen du vieux temps : tout en causant de la vente pour l'orgue du temple, j'offrirai à ces demoiselles un morceau de pain et de fromage. Celle qui mangera son fromage en laissant sur l'assiette une épaisse couenne, symbole du gaspillage, ne fera pas une bonne ménagère, non plus que celle qui serait assez peu délicate pour l'avaler sans en rien ôter, tandis que la jeune fille qui se bornera à gratter légèrement le dos du fromage sera une épouse économe et propre, l'épouse qu'il te faut.

* * *

Quinze jours plus tard.

— Eh bien, tante Rose ?

— Je ne puis rien te dire encore, mon pauvre Alexandre : l'expérience du fromage a raté ; aucune de ces perfections n'a voulu de mon gruyère. Mais ne désespère pas, elle doivent revenir chez moi cet après-midi même, et, j'en ai le pressentiment, à la nuit tombante, quand tu quitteras ton atelier, tu connaîtras mon verdict.

La soirée ne parut jamais si lente à venir, à Alexandre Nifflet, que ce jour-là. Enfin, il put courir chez sa tante.

— Prends la Lucie, lui dit-elle sans autre préambule, c'est une perle !

— Comment le savez-vous ?

— Grâce à mon balai... Convoquées à des heures différentes, les trois belles ont trouvé le balai de l'écurie jeté à travers le seuil de ma porte. La Jeanne de la Cazon l'a cambé sans même retrouver sa jupe. « Bon, me suis-je dit, voilà une insouciant qui fera une femme désordre et dont je ne voudrais pas pour nièce ! »

— Et la tailleuse, qu'a-t-elle fait de votre balai ?

— La tailleuse l'a envoyé promener dans la cour, d'un coup de pied qui dénote un tempérament impérieux et colérique, ou je ne m'y connais pas. Si tu recherches les scènes de ménage, tu sais maintenant à qui t'adresser. Mais si tu veux une bonne petite femme, sage, douce et

soigneuse, encore une fois prends la Lucie : elle seule a relevé gentiment mon affreux balai de biolles et l'a mis à côté de la porte.

— Pour une bonne tante, vous en êtes une toute bonne, tante Rose ; laissez-moi vous embrasser !... et dès demain, j'embrasserai à son tour ma Lucie, ma fiancée.

— Oui, mon Alexandre, si elle te veut.

V. F.

Diagnostic-éclair. — Un avocat bien connu va trouver un médecin de ses amis.

— Dis-moi, mon cher, lui fait-il, décidément ça ne va plus, je suis bien malade.

— Que ressens-tu ?

— Un mortel ennui.

— Tu t'écoutes trop, mon vieux.

Bon voyage ! — On enterrait un jour un monsieur qui n'avait pas précisément la réputation d'être un fort honnête homme. De son vivant, il avait tripoté dans tant d'affaires malpropres, et si peu sauvé les apparences, que ses anciens amis refusaient de le reconnaître et de lui parler.

Lorsque son cercueil vint à passer, tout le monde se découvrit, suivant l'usage.

— Quel est cet enterrement ? demanda quelqu'un.

— C'est celui de X...

— Ah ! c'est X... Il a bien fallu qu'il meure pour recevoir tant de coups de chapeau.

Après les noces. — Un monsieur dîne dans un restaurant. On lui sert des petits plats où il est impossible de ne pas reconnaître les vestiges d'un repas de noces donné la veille.

— Comment trouvez-vous ce faisant truffé ? lui demande la maîtresse de maison, qui vient de lui glisser sur l'assiette un aileron quelque peu desséché.

— Excellent, madame, excellent ! peut-être meilleur qu'hier.

Le grainier.

Nous l'appelions, en patois, « lo grani », et sa venue dans ma jeunesse, était pour chacun une fête. Aujourd'hui, que les chemins de fer, voire les camions-automobiles, transportent rapidement à domicile toutes marchandises désirables, les grainiers ambulants n'existent plus guère ; et, si, d'aventure aux jours de foire, dans certaines localités, vous trouvez encore le banc traditionnel, garni de petits sacs où sommeillent les fécondes semences, soyez assurés qu'il s'agit là, non point d'un grainier d'autrefois, mais du représentant de quelque raison sociale ayant pignon sur rue et catalogue illustré — avec planches tirées en trois couleurs.

Notre « grani » n'était pas de cette sorte. Il nous arrivait de Savoie, au printemps et à l'automne, portant, sur l'épaule, deux grands sacs de serge verte se faisant contrepoids, lesquels sacs contenaient les petits « satzons » de graine. Durant un mois on le revoyait revenir chaque